

2012

**Activités
de la SIDI et de
ses Partenaires**



SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE
POUR LE DÉVELOPPEMENT
ET L'INVESTISSEMENT

La SIDI en bref

La SIDI - **Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement**, est un investisseur social (labellisé « entreprise solidaire » par la préfecture) créé en 1983 par une ONG de développement, le CCFD-Terre Solidaire.

La SIDI contribue à la promotion d'une économie sociale et solidaire, par la consolidation d'activités économiques individuelles ou collectives, initiées localement, dans les pays du Sud et de l'Est, par ses partenaires :

- des Structures de Financement de Proximité (SFP), qui offrent des services financiers adaptés à des populations exclues des circuits bancaires traditionnels,
- des entreprises ou organisations paysannes qui visent à augmenter le revenu de petits producteurs ruraux,
- des institutions de refinancement.

L'objectif de la SIDI est de favoriser la consolidation de ces structures, afin d'assurer la durabilité de leurs services (d'épargne, de crédit, de formation, d'accès au marché et de mutualisation des risques), et de contribuer ainsi au développement.

La SIDI soutient ses partenaires par deux modes d'intervention complémentaires :

- Elle leur propose un accompagnement technique adapté, sur des problématiques de gouvernance, stratégie, gestion, formation, diversification, mise en réseau...
- Elle augmente leurs ressources financières (participations au capital, prêts, garanties, recherche de ressources complémentaires auprès d'institutions internationales).

Son intervention, assurée par une équipe de douze chargés de partenariat et de quinze experts bénévoles, vise à générer de la Valeur Ajoutée Sociale, afin de contribuer durablement au mieux-être des populations.

La SIDI est un acteur de la finance solidaire : elle mobilise au Nord des acteurs, institutionnels et individuels, qui choisissent de lui fournir les moyens financiers de son action, sans en attendre, en priorité, un retour financier, mais un retour humain, social et environnemental. Ainsi, les actionnaires de la SIDI partagent le risque pris par les institutions du Sud pour développer des services de qualité ; et les épargnants au Fonds Commun de Placement « Faim et Développement » partagent les revenus de leur épargne, pour permettre à la SIDI de fournir un accompagnement technique accessible aux acteurs locaux.

Cette « Chaîne de Solidarité pour le Financement » permet à la SIDI de mener une action durable auprès de ses partenaires, sans craindre de prendre des risques et d'innover, afin de favoriser la mise en place de leur autonomie. ●

Sommaire

La SIDI en bref	2
Glossaire	2
Panorama de l'activité en 2012	4
Partager les risques de manière adéquate et patiente	6
Apporter un accompagnement accessible et souple	8
Carte des partenariats au 31/12/2012	10
Adapter l'offre de services au contexte local	12
Créer des leviers d'appui	14
Assurer la viabilité institutionnelle et l'objet social des partenaires	16
Etats financiers	18
Instances	19

Chiffres clé

15,4
millions d'euros de capital, investis à 96% auprès de 65 partenaires dans 30 pays au 31/12/2012

1,43
million d'euros de budget d'appui/conseil aux partenaires en 2012.

Glossaire

CA : Conseil d'Administration
CCFD-TS : Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - Terre Solidaire
Effet de levier : le fait qu'à chaque contribution financière de la SIDI s'ajoute une ou plusieurs contributions financières d'autres acteurs privés ou publics.
ER : Entreprise Rurale
Faitière : institution dite de second niveau, dont le rôle est de soutenir des IMF ou des organisations paysannes
IMF : Institution de Microfinance
IMFC : Institution de Microfinance en Consolidation (cf. p. 8)
IMFP : Institution de Microfinance à fort Potentiel
MUSO : mutuelle de solidarité
ONG : Organisation Non Gouvernementale
OP : Organisation de Producteurs
PME : Petites et Moyennes Entreprises
PVAR : Promotion de Valeur Ajoutée en milieu Rural
SFP : Structure de Financement de Proximité
RDC : République Démocratique du Congo
TPE : Très Petite Entreprise

Message du directeur

Chers amis, chers actionnaires solidaires,

L'année 2012 marque la fin du plan stratégique 2009/2012. Pendant ces quatre années, grâce à votre contribution financière et à votre solidarité, la SIDI a développé son appui financier et technique auprès d'une centaine de partenaires qui soutiennent plus de deux millions de bénéficiaires finaux issus de populations défavorisées et vulnérables, dont 63% vivent en milieu rural, dans les pays du sud et de l'est. Fin 2012, la SIDI avait un portefeuille de 14,8 millions d'euros investis, en augmentation sur 4 ans de 14,75 % en moyenne par an. En ligne avec les prévisions,

ce portefeuille est investi à 49 % en Afrique subsaharienne, et à 45% en monnaie locale. La priorité à l'Afrique a été renforcée par le lancement effectif il y a 18 mois de FEFISOL, « Fonds Européen de financement solidaire pour l'Afrique », qui fin 2012 a investi près de 10 millions d'euros, à 90 % en monnaie locale, sur ce continent. Grâce à ce nouvel outil de financement, la SIDI a avancé dans son objectif de mutualiser ses forces avec celles d'alliés du Nord pour réaliser des « effets de levier » en faveur de ses partenaires.

Pour les quatre prochaines années, la SIDI a défini un nouveau plan stratégique, approuvé par son Comité de Concertation et d'Orientation présidé par le CCFD-Terre Solidaire et structuré autour de quatre principes :

■ Consolider les avantages comparatifs de la SIDI dans un environnement devenu plus concurrentiel,

■ Réaffirmer la priorité aux zones rurales et au continent africain,

■ Réaffirmer l'importance de l'accompagnement dans la mission de la SIDI,

■ Se recentrer pour garantir une meilleure qualité/efficacité des actions menées par la SIDI.

En vertu de ces principes, la SIDI a défini quatre domaines d'intervention prioritaires pour la période 2013-2016, résumés comme suit :

1. Développer l'accès à des services financiers durables et adaptés en milieu rural et renforcer les capacités locales. C'est le cœur de métier de la SIDI, plus particulièrement à destination de l'Afrique et des zones rurales. Il est légitime par son expérience dans sa capacité à consolider le fonctionnement et la gouvernance des partenaires. FEFISOL constitue un instrument complémentaire au service de cet objectif, qui se traduira par un renforcement des effectifs.

2. Contribuer à la durabilité de la chaîne de valeur agricole, dans une perspective de transition écologique et sociale. A partir de l'expérience acquise dans la « promotion de la valeur ajoutée en milieu rural », la SIDI va amplifier son action, qui répond à une demande sociale forte, avec l'appui notamment du CCFD-Terre Solidaire. Ce développement conduira à une diversification des compétences dans des domaines techniques nouveaux, mais aussi à la recherche de nouveaux partenaires et alliés.

3. Assurer un appui à la finance communautaire, pour initier les populations qui en sont actuellement exclues à l'usage de services financiers de proximité. Aux limites de la microfinance classique, la SIDI va développer cette activité à partir de l'expérience des Muso (Mutuelles de Solidarité). Cela exigera de développer les compétences mobilisées ainsi que de rechercher des ressources financières complémentaires.

4. Accompagner les structures de financement de proximité en vue d'améliorer leur performance sociale. La nécessité de se fixer des objectifs concrets dans ce domaine, au vu des dérives dont nous pouvons être témoins et de la généralisation de la prise en compte de la performance sociale par les financeurs, conduit à renforcer cette activité spécifique auprès des partenaires. Le retour d'expérience sera développé afin d'enrichir les compétences collectives.

La « chaîne de solidarité pour le financement » reste le fondement de notre action : développer l'épargne de partage, promouvoir l'actionnariat responsable, qui permettent de réaliser des investissements « patients » au profit des plus pauvres et qui laissent le temps à l'action locale de s'épanouir et de se consolider.

Nous poursuivons notre mission grâce à vous et à vos côtés.

Solidairement vôtre



Christian Schmitz,
Directeur général



Panorama

de l'activité en 2012

L'activité de la SIDI en 2012 a été marquée par l'achèvement du plan stratégique 2009/2012, ainsi que la première année pleine d'activité du fonds FEFISOL, créé pour générer un effet de levier financier en faveur des Institutions de Microfinance et Organisations de Producteurs africaines. En particulier, le fonds FEFISOL a permis de remplir, voire dépasser, les objectifs fixés par la SIDI concernant le financement du monde rural, mais a nécessité un travail très lourd de l'équipe : la physiologie de l'appui SIDI, notamment son offre d'assistance technique, s'en est trouvée profondément modifiée.

Le financement solidaire en 2012

Un portefeuille de 14,8 millions d'euros, investi auprès de 65 partenaires dans 30 pays

Le portefeuille est en hausse de 15% sur un an, investi auprès d'un nombre équivalent de structures, faisant monter l'encours moyen par partenaire de 13,4%, à 203 000 €. En 2012, la SIDI a ainsi financé 28 partenaires (dont neuf nouveaux), pour un total de 4,24 millions d'euros ; parallèlement à des désinvestissements s'élevant à 2,48 millions d'euros et concernant 35 partenaires, sept d'entre eux ayant soldé leur créance courant 2012 (ACPCU et OMIPA en Ouganda, MOCOA en Tanzanie, Taanadi au Niger, WAGES au Togo, FAPECAFES en Equateur et HIEP THAN au Vietnam).

Les investissements en capital, qui s'élèvent à 1,2 million d'euros, concernent sept partenaires, dont essentiellement une participation de 1,07 million d'euros dans le fonds d'investissement pour l'Afrique FEFISOL. La SIDI a aussi augmenté sa part dans l'institution de microfinance Ishaka au Burundi, la société de gestion de fonds latino-américaine Acerola, les structures de refinancement Fortalecer au Pérou et FRICS en Haïti, et l'entreprise Cafepèrù (commercialisation de café). Enfin la SIDI a participé à la transformation institutionnelle d'un projet de lutte contre la malnutrition à Madagascar, en entrant au capital de l'entreprise sociale Nutrizaza, qui produit des compléments alimentaires à base de produits locaux.

Les nouveaux prêts représentent un total de 2,8 millions d'euros, octroyés à 20 partenaires, dont huit n'étaient pas financés en 2011 : les institutions de microfinance ENDA Inter Arabe/Tunisie et Prorural/Bolivie ; la faitière de coopératives d'épargne/crédit CAAP/Equateur ; l'organisation promotrice

de Mutuelles de Solidarité (Musu) UBTEC/Burkina-Faso ; les entreprises rurales de transformation et commercialisation Ecookim/Côte d'Ivoire, Bio Uganda/Ouganda et MOCOA/Tanzanie, et enfin l'organisation de producteurs Fanohana/Madagascar.

Deux garanties ont enfin été émises, l'une renouvelée auprès de l'organisation promotrice de Musu TITEM à Madagascar et l'autre, d'un montant de 226 000 €, auprès de Tembeka en Afrique du Sud, dans le cadre d'une opération conjointe avec FEFISOL permettant à cet organisme d'appui aux IMF d'emprunter 552 000 € au fonds.

L'accompagnement solidaire en 2012

En 2012, l'équipe des salariés et bénévoles de la SIDI a consacré 1577 jours de travail à son activité d'accompagnement (suivi du portefeuille, appui-conseil, assistance technique, gouvernance), auprès de 96 partenaires dans 35 pays, à quoi s'ajoutent 284 jours pour l'identification de nouveaux partenaires. En outre, elle a consacré 1062 jours complémentaires à son activité vis-à-vis des fonds FEFISOL, FOPEPRO et SEFEA (identification, suivi du portefeuille, gestion).

En complément de son métier de financeur, la SIDI propose un appui-conseil à ses partenaires, afin de les accompagner dans leur développement ou de les aider à répondre aux problèmes qu'ils peuvent rencontrer. En 2012, cette mission d'appui-conseil et d'assistance technique, a représenté 794 jours de travail, pour le bénéfice de 49 partenaires, qui ont porté sur les thèmes suivants :

- Appui sur des problématiques de viabilité à long terme (gouvernance, stratégie, institutionnalisation, innovation), pour 34%
 - Appui à l'organisation interne (ressources humaines, systèmes d'information, comptabilité, formations), pour 25%
 - Appui à la recherche de sources de financement complémentaires, pour 21%
 - Appui à la gestion de leur portefeuille et de leurs produits, pour 12%
 - Appui sur la thématique de Valeur Ajoutée Sociale, pour 8%
- Par ailleurs, dans sa mission plus globale d'accompagnatrice, la SIDI a dédié 252 jours complémentaires à un suivi plus général des partenariats, notamment ceux avec lesquels elle est engagée financièrement ; ainsi que 247 jours à participer aux organes de gouvernance dont elle est membre (qui concernent 30 partenaires).

En 2012, l'équipe a renforcé son action dans son nouveau mandat de gestionnaire de fonds d'investissements, notamment pour répondre aux exigences du fonds FEFISOL, dont ce fut la première année de plein exercice, et pour lequel la SIDI est également statutairement mandatée pour proposer de nouveaux investissements. Ce temps de travail vis-à-vis des fonds est en hausse de 58% sur un an, ce qui témoigne de son importance grandissante.

Les charges d'accompagnement, qui ne sont pas répercutées sur les partenaires, ont représenté 1,43 millions d'euros en 2012. Elles ont été financées par le CCFD-Terre Solidaire, grâce notamment au revenu partagé des fonds communs de placement « Faim & Développement », à hauteur de 1,3 millions d'euros, soit 88% des charges d'accompagnement. Les revenus du portefeuille et des placements (résultat financier net de 863 961 €), obtenus grâce à l'équilibre des choix de placement de la SIDI, lui ont permis d'assurer la couverture du reste des charges « terrain », mais aussi de ses charges de siège.

Cela témoigne de la solidité de la « Chaîne de Solidarité pour le Financement » qui depuis 30 ans permet à la SIDI d'appuyer ses partenaires.

Garantir, suivre et communiquer sur la Valeur Ajoutée Sociale et la responsabilité environnementale de la SIDI et de ses partenaires

La SIDI s'est dotée d'un outil de communication spécifique pour rendre compte de la valeur ajoutée sociale de son appui financier et technique : chaque année depuis 2009, ce bilan chiffré, en cinq axes, permet de témoigner de la pertinence de son action, au regard des moyens financiers particuliers dont elle dispose grâce à la Chaîne de Solidarité pour le Financement.

Concernant l'appui des partenaires dans la gestion de leur performance sociale, la SIDI a défini sa stratégie d'intervention, qui consiste à : appuyer les partenaires dans la définition/clarification de leurs objectifs sociaux ; participer à la définition d'un plan de travail conforme à ces objectifs ; et enfin les accompagner dans la mise en œuvre et le suivi de ce plan. Sur la période, elle a pu appuyer plusieurs partenaires dans cette dynamique, et a systématisé sa présence dans les réseaux de réflexion sur la microfinance sociale. En revanche, la SIDI n'a pas pu accompagner suffisamment de partenaires dans cette démarche : c'est pourquoi elle propose pour 2013/2016 un plan d'action plus ambitieux.

Garantir l'équilibre et la pérennité financière et sociale de la SIDI

Afin de s'assurer de la durabilité de son métier d'investisseur, et parce qu'elle veut pouvoir assumer parfois des risques financiers importants, la SIDI doit s'attacher à l'équilibre de ses choix d'investissements. Conformément à cette priorité stratégique, le portefeuille de la SIDI à fin 2012 est investi de manière diversifiée :

- Aucun pays ne représente plus de 8% du portefeuille ;
- Aucun partenaire, hormis le fonds FEFISOL, ne représente plus de 6,8% du portefeuille ;
- Aucune monnaie, hors euro ou dollar, ne représente plus de 11% du portefeuille. Le risque le plus important concerne le franc CFA, dont l'éventualité d'une dévaluation fait l'objet d'un suivi constant ;
- Par ailleurs, 39% du portefeuille est investi dans des IMF à fort potentiel, dont huit ont distribué des dividendes en 2012, pour un total de 433 000 € (en hausse de 54% sur un an)
- Enfin, 37% du portefeuille est investi dans des réseaux, fonds ou faitières, qui permettent à la fois un effet de levier et une mitigation des risques.

Le portefeuille équilibré de la SIDI, en croissance grâce notamment à deux augmentations de capital réussies sur la période ainsi qu'à la négociation de fonds solidaires grâce à son statut « d'entreprise solidaire », permet de dégager des revenus croissants, qui complètent l'appui solidaire des épargnants au fonds commun de placement « Faim & Développement », sans obérer la capacité de la SIDI à prendre des risques ciblés sur ses investissements afin de soutenir des partenaires utiles socialement dans leur zone d'intervention.

Figure 1 - Répartition du portefeuille SIDI par région (volume) en 2012

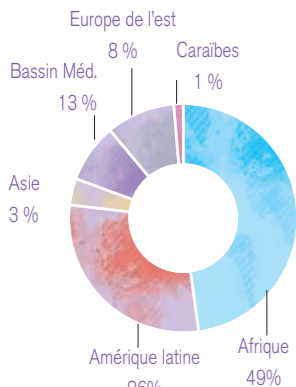


Figure 2 - Répartition du portefeuille par nature d'investissement au 31/12/2012

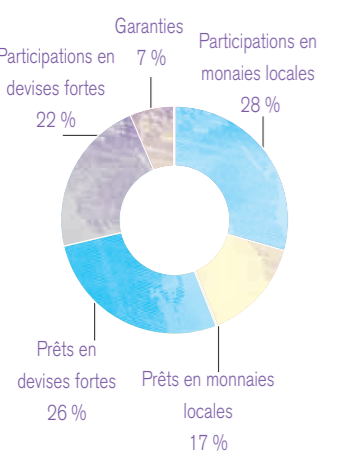


Figure 3 - Répartition du portefeuille par catégorie fin 2012

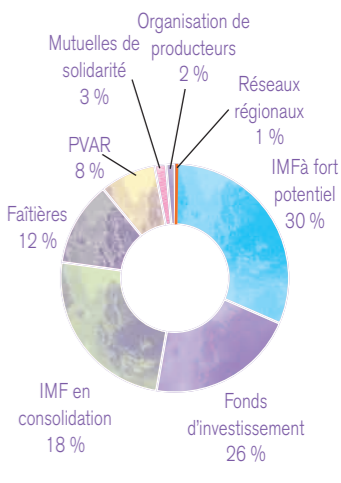


Figure 4 - Répartition de l'assistance technique par région en 2012 (volume en jours)

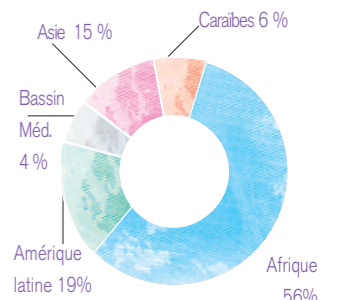
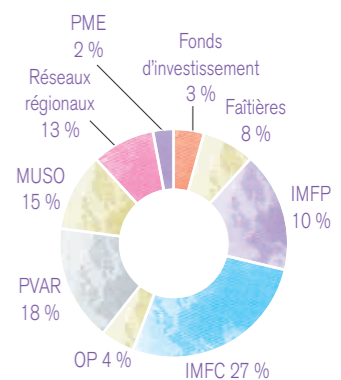


Figure 5 - Répartition de l'assistance technique par typologie en 2012 (volume en jours)



Partager les risques de manière adéquate et patiente

Le mandat d'investisseur social de la SIDI la conduit à apporter, dans la mesure du possible, des ressources financières adaptées aux besoins de ses partenaires, qui garantissent leur équilibre, leur indépendance et leur efficacité. Cela se traduit par des investissements « patients » et un partage des risques (liés à l'activité ou au contexte), notamment dans le cadre de prises de participation au capital, de prêts libellés en monnaie locale, d'investissements dans des zones en crise (conflits politiques ou catastrophes naturelles) ; mais aussi par une capacité de la SIDI à savoir adapter, au cas par cas, ses exigences de remboursements aux difficultés que peuvent rencontrer certains partenaires.



Prêter en monnaie locale

ASIENA et UBTEC au Burkina-Faso, Agrosolidaria en Colombie, Fonds Coopératif au Laos, Kokari au Niger, MEC-PROPEM au Sénégal, U-CMECS au Togo, ENDA-Inter Arabe en Tunisie

Grâce à un fonds de garantie, le Fonds d'Incitation au Développement, abondé par trois actionnaires et dont les revenus permettent de couvrir en particulier les risques de change, la SIDI peut prêter en monnaie locale à ses partenaires. En 2012, la SIDI a octroyé à huit partenaires plus de 1,7 millions d'euros de prêts libellés en monnaie locale.

Au Burkina-Faso, dans le cadre de son appui au développement des Muso, elle a décaissé un deuxième prêt au bénéfice d'Asiena, et a octroyé un prêt de 152 000 € à l'UBTEC, union de caisses d'épargne-crédit du Nord du pays qui avait démarré une activité Muso en 2011 pour compléter son offre de services aux populations locales. En Colombie, elle a renforcé son encours auprès d'Agrosolidaria, confédération de groupements de producteurs (cf. encart). Au Niger, la SIDI a octroyé 229 000 € d'avance de trésorerie à Kokari, coopérative de crédit spécialisée dans l'appui à des groupes solidaires en milieu rural. Kokari a en effet été sélectionnée pour son maillage territorial par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) des Nations Unies, pour un projet de sécurisation alimentaire permettant de salarier momentanément les populations en période de soudure, contre des travaux de réhabilitation dans la zone. Le prêt de la SIDI a permis d'engager rapidement les dépenses, évitant d'attendre les subsides du PAM.

Enfin, la SIDI a consenti un important prêt (742 000 €) à l'institution de microfinance tunisienne ENDA-Inter Arabe, dans le cadre d'une opération conjointe avec FEFISOL, afin de participer au renforcement d'une des seules IMF du pays, qui intervient sur tout le territoire, y compris dans les quartiers

populaires et en milieu rural, et permet à ses emprunteurs de développer des activités génératrices de revenus, alors que le pays connaît une situation économique difficile, du fait des effets de la révolution, avec notamment une hausse du chômage.

Fin 2012, les prêts en monnaie locale représentent 35% de l'encours global de prêts octroyés par la SIDI.

Investir dans des zones en crise

Ishaka au Burundi, FRICS en Haïti, ENDA Inter Arabe/Tunisie ECOOKIM/Côte d'Ivoire, Fanohana, Union des Cacaoculteurs du Sambirano et TITEM/Madagascar, Agrosolidaria en Colombie, FTTL au Liban, Kokari au Niger

La SIDI maintient une présence, y compris financière, dans les pays connaissant des crises politiques ou des problèmes climatiques ayant des effets sur la situation économique des populations : l'objectif est justement d'intervenir dans ces périodes de tensions afin de contribuer au développement des services financiers ainsi que des initiatives contribuant à l'amélioration des revenus des petits producteurs.

Outre ses investissements en monnaie locale réalisés dans des pays en crise (voir ci-dessus), la SIDI a octroyé un crédit de 150 000 € à une coopérative de cacaoculteurs en Côte-d'Ivoire, ECOOKIM, dans le cadre d'une intervention commune avec Alterfin et FEFISOL. Ce prêt a permis de renforcer la trésorerie de l'organisation, lui permettant d'acheter aux coopératives membres le cacao produit, dès la récolte. De même à Madagascar, où elle a renouvelé son prêt à l'Union des Cacaoculteurs du Sambirano, coopérative créée par l'ADAPS pour financer l'achat de deux containers, et a noué un partenariat avec une petite coopérative de producteurs, Fanohana, à hauteur de 12 000 €, pour financer l'export de litchis.

Enfin, la SIDI a augmenté sa participation dans l'IMF rurale Ishaka au Burundi, passant avec 26 000 € à 8,2% du capital.

Le Fonds de Garantie Palestine est un instrument de compensation financière créé par ACAD et la SIDI (qui y a investi 100 000 €), permettant à ACAD et ASALA de couvrir les effets du risque politique, leur permettant de prêter à leurs clients sans avoir à assumer les pertes consécutives à un défaut de paiement qui serait lié à l'occupation (camion d'un maraîcher bloqué plusieurs jours à un checkpoint et produc-

tion perdue, par exemple). Fonctionnant depuis 2008, il leur a permis de redémarrer leurs activités pendant le blocage de 2008/2009, en les soulageant de ce risque trop complexe à estimer. Fin 2012, à la suite de l'opération militaire à Gaza, ASALA a pour la première fois effectivement fait appel au fonds pour une indemnisation éligible de 16 000 US\$, après une analyse détaillée des destructions causées à ses clients. La pertinence de l'instrument a été démontrée dans ce contexte d'intervention ; c'est pourquoi la SIDI et ses partenaires travaillent à son institutionnalisation, pour assurer une meilleure durabilité de son service.

La SIDI a investi en 2004 dans la Banque Malienne de Solidarité (BMS-SA), une institution de financement du développement dont les autorités et la société civile du Mali ont voulu se doter : la BMS-SA reste à ce jour l'unique banque sociale dans le Sahel, qui soutient des PME, des OP et des IMF. La BMS-SA a été frappée de plein fouet par les événements de 2012 en subissant notamment le saccage et la destruction de ses 4 agences du Nord Mali, notamment à Gao, Tombouctou et Kidal (la BMS-SA était la seule institution financière présente à Kidal). La SIDI fournit depuis 2006 une assistance technique globale de profil bancaire à la BMS-SA. Cet appui a permis, entre autres, aux dirigeants de la BMS-SA d'avoir pu anticiper au maximum les effets d'une telle menace en transférant vers Bamako l'essentiel des ressources humaines et actifs, ce qui a permis de réduire les dégâts à seulement à 2,1 milliards de francs CFA (soit 3,2 millions d'euros). De même malgré la dépression économique subie par le pays, la BMS-SA est parvenue à dégager un résultat net positif pour l'exercice 2012 (1,2 milliards de FCFA, soit 1,9 millions d'euros) tout en continuant à assumer sa mission sociale, notamment par l'appui aux organisations de producteurs qui relèvent de la convention AOPP-BMS-SIDI-CCFD signée en novembre 2011.



RISQUE	2012	2011
Part du portefeuille SIDI		
♦ en monnaie locale	45 %	48 %
♦ en participations	50 %	49 %
♦ en zones en crise* (conflits politiques ou catastrophes naturelles)	26 %	19 %
♦ en Afrique Subsaharienne	49 %	48 %
♦ finançant le monde rural	63 %	68 %
♦ finançant les activités agricoles et la pêche**	26 %	43 %
♦ finançant des institutions en consolidation	50 %	58 %

* Haïti, Palestine, Liban, Colombie, Guatemala, Niger, Guinée, RDC, Madagascar, Burundi, Mali, Egypte, Tunisie, Côte d'Ivoire

** hors FEFISOL

SIDI

Financer l'octroi de crédits dans une zone à risque : Agrosolidaria en Colombie

Agrosolidaria est une confédération colombienne de groupements de petits producteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs, qui a pour objectif de développer un véritable réseau intégré d'économie solidaire au sein du secteur agroalimentaire, et de valoriser l'agro-écologie. Elle regroupe aujourd'hui 120 fédérations municipales (qui représentent 32 000 familles), qui développent des services de formation, de commercialisation, de plaidoyer et d'épargne-crédit. En 2009, pour renforcer notamment la production agricole de ses membres, la confédération a décidé de créer des fonds fédérés départementaux, destinés à refinancer les fonds locaux autogérés d'épargne-crédit, y compris en zones de conflit.

En 2011, la SIDI a octroyé un premier prêt (47 000 € en monnaie locale) pour le refinancement du fonds fédéré de la région de Boyaca, dans les Andes colombiennes. En partie grâce à l'appui SIDI, celui-ci est passé en un an de 20 000 à 130 000 € d'encours, ce qui lui a permis de faire décoller l'octroi de crédit dans la zone, et ses responsables prévoient de faire face à des demandes croissantes de la part des fonds locaux. Pour répondre à cette demande, ainsi qu'à celles émanant de fonds fédérés de deux autres départements, la SIDI a décidé d'octroyer en avril 2012 un deuxième crédit au fonds de Boyaca, d'un montant de 134 000 €, lui permettant de refinancer les fonds des trois départements. Outre le suivi de ces prêts, la SIDI assure en outre à la confédération un appui technique portant sur la gestion des fonds de refinancement déjà en place, mais aussi sur celle des fonds fédérés en cours de création dans d'autres départements.

Apporter un accompagnement accessible et souple

La SIDI s'efforce de répondre de manière individualisée aux attentes de ses partenaires, en adaptant son offre et son volume d'accompagnement à leurs besoins. Cela implique de construire des partenariats durables, afin de prendre le temps de comprendre les contextes locaux, de construire une relation de confiance et de pouvoir travailler à la valeur ajoutée sociale des partenaires auprès des bénéficiaires. C'est la composante « don » de la Chaîne de Solidarité pour le Financement (dont le revenu partagé du fonds commun de placement « Faim & Développement » et l'engagement du CCFD-Terre Solidaire constituent le socle) qui rend possible cette souplesse d'intervention, et qui permet à la SIDI de supporter une grande partie du coût de son assistance technique : en 2012, outre FEFISOL, seuls cinq partenaires sur 96 ont ainsi été amenés à prendre en charge une partie des frais d'accompagnement de la SIDI.



Participer à la consolidation des institutions

La méthodologie d'appui de la SIDI lui permet d'intervenir en particulier auprès d'institutions « en consolidation », qui sont définies par les éléments suivants :

1. Un niveau d'activité inscrit dans une perspective de développement qui ne permet pas (encore) d'atteindre le seuil de rentabilité ;
2. Un effort d'assistance technique soutenu nécessaire ;
3. Un potentiel de développement institutionnel et de croissance de l'activité identifié ;
4. Dans certains cas, un contexte économique, social et/ou politique qui freine objectivement le développement de l'institution.

Grâce à sa capacité à appuyer ces institutions de manière durable, la SIDI vise à les aider à parvenir à la viabilité économique (équilibre financier) et institutionnelle (statut et gouvernance adaptés), sans préjudice pour leurs objectifs sociaux. C'est un aspect essentiel de la valeur ajoutée de la SIDI, notamment dans le secteur de la microfinance où l'afflux de capitaux concerne essentiellement des institutions déjà rentables.

En 2012, la SIDI a poursuivi son effort auprès d'IMF partenaires dans la zone des Grands Lacs Africains. Elle a participé au renforcement de la comptabilité et de la gestion du porte-

feuille de crédit de la COOCEC, en République Démocratique du Congo (réseau de coopérative d'épargne-crédit qui intervient dans la région du Sud-Kivu), et d'Ishaka Microfinance au Burundi. Cet appui insiste sur la formation des équipes en place, afin de leur permettre de maîtriser la production de leurs états financiers et de leurs outils de gestion.

Au Niger, la SIDI a fortement appuyé KOKARI, dans la définition d'un plan d'action permettant de redresser la situation de son portefeuille, détérioré en partie du fait d'une sécheresse qui a fragilisé les groupements paysans. La transformation institutionnelle de KOKARI s'est achevée, permettant à l'institution, désormais coopérative d'épargne et de crédit agréée par la banque centrale, de collecter l'épargne locale et ainsi d'augmenter ses ressources. La coopérative TAANADI a elle aussi changé de statut en 2012 pour collecter l'épargne. La SIDI lui a à nouveau octroyé un « crédit warrantage » (qui permet aux membres de stocker leur récolte afin d'en obtenir ensuite un meilleur prix, sans avoir à en vendre une partie pour financer leur consommation personnelle), et a finalisé son appui à l'utilisation de son logiciel de gestion interne. Enfin, elle a assuré un soutien à la comptabilité de la FUCOPRI, fédération des riziculteurs nigériens par ailleurs financée par FEFISOL, sur sollicitation de la SIDI.

En Ouganda, la SIDI a appuyé l'IMF rurale OMIPA dans la définition de son plan d'affaires, ainsi que dans le chantier de changement de son logiciel de gestion. Elle a enfin facilité l'adhésion d'OMIPA à l'association des IMF du pays, et validé l'octroi d'un prêt de 21 000 €.

Soutenir les partenaires en difficulté

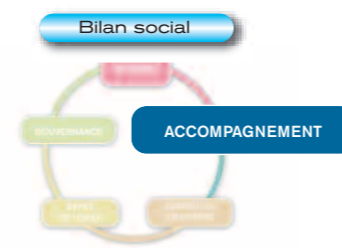
Lorsque des partenaires rencontrent des difficultés financières, qui entraînent des problèmes de remboursement de prêts, la SIDI s'attache à travailler avec eux sur les causes des défaillances, afin de proposer des solutions durables, qui peuvent passer par des rééchelonnements.

En 2012, la SIDI a notamment accepté un report de paiement de la dernière échéance du contrat du Fonds Coopératif (FC) au Laos, afin d'éviter une contraction de son portefeuille et de lui permettre de trouver de nouveaux financements. Cette opération, qui s'ajoute à un appui à la réorganisation de la structure, a permis au FC de redresser sa situation, ce qui s'est concrétisé fin 2012 par l'accord d'une banque locale sur l'octroi d'un prêt de 200 000 € qui sera garanti à 50% par la SIDI. Au Sénégal, suite à un audit des comptes qu'elle avait commandité et qui a révélé une situation très difficile, la SIDI a accepté de rééchelonner son prêt à la mutuelle d'épargne-crédit MEC PROPEM.

La SIDI a également assuré en 2012 un suivi rapproché des difficultés de la coopérative de riziculteurs de Mogtedo, au Burkina-Faso, qui sont liées aux problèmes de structure de son barrage et de ses digues, empêchant les membres d'assurer le niveau de la production : ces problèmes ont engendré un retard dans le remboursement de leurs échéances.

De même, elle a restructuré sa garantie émise au bénéfice de Philéol, à Madagascar, entreprise de production d'huile végétale qui intervient dans la région défavorisée du Sud qui a connu de mauvaises conditions climatiques, dans l'attente d'un plan de relance par les actionnaires.

Enfin, la SIDI a assuré un suivi rapproché d'EACD en Egypte, pour laquelle elle a validé l'étalement de son prêt en cours, destiné à renforcer son activité de crédit dans la région d'Assiout, compte tenu de la situation politique.



ACCOMPAGNEMENT

	2012	2011
Nombre total de jours d'accompagnement *	1577	2190
Part de l'effort d'assistance technique (en nb jours)	50%	42%
Part de partenaires bénéficiaires d'assistance technique	53%	58%
Part de l'effort d'assistance technique (en nb de jours) consacré aux partenaires en consolidation	70%	67%
Part de l'effort d'assistance technique (en nb jours) dédié au pilotage de la dimension sociale**	7%	3%
Nb jours dédiés aux réflexions transversales (hors AT)	529	694
Durée moyenne des partenariats (en cours)	5 ans	6 ans
Durée moyenne de la relation financière avec les partenaires (en cours)	4 ans	5 ans

* Temps dédié par l'équipe salariée et bénévole à l'identification de nouveaux partenaires, au suivi du portefeuille, à la préparation et participation aux CA, et à l'assistance technique et l'appui-conseil

** Assistance technique sur viabilité, vulnérabilité, performance sociale, études d'impact, etc. (hors transversal, hors CA)

Carte des partenaires* de la SIDI

* et réseaux Sud

Pays	Partenaire	Portefeuille SIDI au 31/12/2012 en milliers d'euros Capital prêt garanties	Volume d'accompagnement en temps passé par l'équipe Sidi
------	------------	---	---

AMÉRIQUE LATINE

FOPEPRO/ FONDS	911,2	*****
FOROLACFR/ RÉSEAU	-	**
ACEROLA/ FONDS	23,6	*****

HAÏTI

FONHSUD/ MUSO	20,8	**
FRICS/ FAITIÈRE	9,4	**
INDEPCO/ PVAR	109,5	*
KNFP/ RÉSEAU	-	*
KOFIP/ MUSO	-	*****

GUATEMALA

RED FASCO/ FAITIÈRE	180,3	*****
---------------------	-------	-------

NICARAGUA

FENACOOP/ FAITIÈRE	153,0	*****
--------------------	-------	-------

COLOMBIE

AGROSOLIDARIA/ PVAR	181,3	*****
CONSOLIDAR/ IMFC	100,2	**

ÉQUATEUR

BANCOSOLIDARIO/ IMFP	165,4	**
CAAP/ FAITIÈRE	186,9	*
COPROBICH/ PVAR	128,7	*****
CORECAFE/ PVAR	-	*
FAPECAFES/ PVAR	-	*
JAMBI KIWA/ PVAR	20,7	**

PÉROU

CAFÉ PÉRU/ PVAR	521,9	**
CREDIFLORIDA/ IMFC	142,8	**
FORTALECER/ FAITIÈRE	210,4	**
IDESI/ IMFP	347,3	*****
LA FLORIDA/ PVAR	-	*

BOLIVIE

ANED/ IMFP	183,3	*
PRORURAL/ PVAR	158,0	*

CHILI

INDES/ IMFP	85,1	*****
-------------	------	-------

URUGUAY

SAINDESUR/ IMFC	108,7	*****
-----------------	-------	-------

SÉNÉGAL

CGRH NIANING/ PVAR	30,0	**
CREC/ IMFC	122,4	**
JAPPOO DEVELOPPEMENT/ PVAR	-	*
KAYER/ PVAR	22,9	*****
MEC PROPEN/ IMFC	127,1	**
UGPM/ PVAR	5,9	*

CÔTE D'IVOIRE

ECCOIM/ PVAR	150	**
--------------	-----	----

NIGER

KOKARI/ IMFC	159,3	*****
SINERGI/ FONDS	125,8	*****
TAANADI/ IMFC	-	*****

MALI

AOPP/ PVAR	-	*****
APIM/ RÉSEAU	-	*
BMS SA/ FAITIÈRE	152,5	*****

GUINÉE

CRG/ IMFC	171,6	*****
-----------	-------	-------

RÉP. DÉMOCRATIQUE DU CONGO

ADI-KIVU/ MUSO	-	*****
CCRD/ MUSO	17,6	*****
COOCEC/ IMFC	-	*****
GAMF/ RÉSEAU	-	*
GEADES/ MUSO	-	**
RPMS/ MUSO	-	**
SYNERGIE IPDEF/ MUSO	-	**

AFRIQUE DU SUD

TEMBEKA/ FAITIÈRE	1007,3	*****
-------------------	--------	-------

EUROPE

SEFEA/ FONDS	135,0	*****
--------------	-------	-------

MOLDAVIE

MICROINVEST/ IMFP	187,1	*****
-------------------	-------	-------

KOVOSO

KRK/ IMFP	949,0	*****
-----------	-------	-------

BURKINA-FASO

ASIENA/ MUSO	228,7	*****
MOTEDO/ PVAR	22,9	**
UBTEC/ PVAR	152,4	*****

TOGO

FECECAV/ IMFC	381,1	*****
MAPTO/ PVAR	-	*
UCMECS/ IMFC	125	*****
WAGES/ IMFP	-	*****

TANZANIE

AKIBA/ IMFP	419,6	*
MOCOA/ PVAR	-	*

AFRIQUE

FEFISOL/ FONDS	2000,0	*****
MAIN/ RÉSEAU	88,5	*****

TUNISIE

ENDA/ IMFP	741,8	**
------------	-------	----

ÉGYPTÉ

EACD/ IMFC	365,4	*****
------------	-------	-------

ALGÉRIE

APFFH/ PVAR	-	*****
SNC HOH/ PVAR	-	*****

MAROC

AL AMANA/ IMFP	-	*****
----------------	---	-------

PALESTINE

ACAD/ IMFC	283,0	*****
ASALA/ IMFC	169,8	*
FONDS DE GARANTIE/ FONDS	213,7	*

LIBAN

FAIR TRADE LEBANON/ PVAR	37,5	*****
FAIR TRADE TOURISM/ PVAR	53,2	**
NAJDEH/ IMFC	19,2	*

LAOS

FONDS COOPERATIF/ IMFC	174,3	*****
LAO FARMERS PRODUCTS/ PVAR	23,2	*****

VIETNAM

HIEP THAN/ PVAR	-	*****
-----------------	---	-------

CAMBODGE

HATTHA KAKSEKAR/ IMFP	238,1	*****
-----------------------	-------	-------

UGANDA

ANKOLE COFFEE (ACPCU)/ PVAR	-	*****
CENTENARY BANK/ IMFP	475,4	*****
BIO UGANDA/ PVAR	41,8	*
SMF EA/ FONDS	482,6	*****
OMIPA/ IMFC	-	*****

RWANDA

AMIR/ RÉSEAU	-	*****
--------------	---	-------

BURUNDI

CAPAD/ MUSO	-	*****
COPEP/ MUSO	-	**
ISHAKA/ IMFC	26,3	*****
RIM/ RÉSEAU	-	*

MOZAMBIQUE

UNAC/ MUSO	-	*****
------------	---	-------

MADAGASCAR

ADAPS-UCLS/ PVAR	22,8	*****
FANOHANA/ PVAR	12,0	*****
FIDEV/ MUSO	-	**
NUTRIZAZA/ PVAR	37,9	*****
PHILEOL/ PVAR	90,8	**
SIPEM/ IMFP	536,9	*****
TITEM/ IMFC	33,5	*****

Adapter l'offre de services au contexte local

Depuis plusieurs années, la SIDI intervient auprès de partenaires locaux qui sortent du champ de la microfinance. Forte de son expérience en milieu rural, elle a en effet constaté d'une part que certains besoins en financement et en appui technique en milieu rural sont très peu couverts par les banques locales ou les bailleurs internationaux, et d'autre part que son approche lui permet de répondre à ces besoins tout en restant dans son métier d'investisseur solidaire. La SIDI a donc pris le temps de développer une expertise en matière de financement du monde agricole, de même qu'elle a structuré une méthodologie permettant à des groupements exclus de tout circuit financier de se regrouper pour développer leur propre outil d'épargne-crédit autogéré: la Mutuelle de Solidarité (ou Muso).

Soutenir la création de valeur ajoutée en milieu rural

Fin 2012, le portefeuille de la SIDI est investi à 20% auprès d'OP ou d'entreprises rurales qui visent spécifiquement à augmenter durablement le revenu des petits producteurs. En effet, en augmentant leurs capacités de production, de transformation et/ou de commercialisation, ceux-ci sont à même de conserver localement une plus grande part de la valeur ajoutée potentielle de leur production, qui habituellement profite surtout aux acteurs situés en aval de la chaîne. Afin d'accompagner ses partenaires dans ce processus, la SIDI a défini son approche de « Promotion de la Valeur Ajoutée en milieu Rural » de manière à les appuyer pour :

- L'identification de circuits de commercialisation de qualité, locaux à l'export (circuits bio, commerce équitable notamment) ;
- La recherche de subventions pour les coûts liés à la conversion bio ou à la certification, nécessaires pour développer la commercialisation à l'export ;
- L'appui financier et technique aux projets de transformation agricole ;
- L'appui à l'accès ou à la création de services financiers pour leurs bénéficiaires ;
- La promotion d'autres services de base tels que l'accès à l'énergie électrique ;
- Enfin, le financement des campagnes de production.

En 2012, l'équipe de la SIDI a consacré 16% de son temps d'appui aux partenaires à cette thématique, notamment pour instruire des demandes de crédit.

Au Pérou, elle a financé la campagne de café de Cafepèru, par l'octroi d'un prêt de 158 000 €. La SIDI est le seul actionnaire extérieur de Cafepèru, entreprise créée par plusieurs coopératives de caféiculteurs pour mettre en commun leurs capacités de transformation et commercialisation du café.

En Equateur, Coprobich collecte et commercialise le quinoa (bio et équitable) produit par ses 1400 membres, issus de la communauté indienne, qui représente 50% de la production nationale. En 2012, la SIDI a appuyé la coopérative pour sa comptabilité et lui a renouvelé son prêt de 100 000 \$ pour la campagne de production. D'autre part, la SIDI lui a prêté 40 000 \$ complémentaires pour le cofinancement, aux côtés du ministère équatorien de l'agriculture, d'une usine de transformation qui permet à Coprobich de s'affranchir des intermédiaires locaux, peu fiables.

En Ouganda, la SIDI a identifié un nouveau partenaire, Bio Uganda, spécialisé dans la commercialisation de fruits bio-

logiques : elle lui a octroyé un prêt de 50 000 €, pour financer l'acquisition d'un séchoir solaire permettant la production et l'export en Europe de fruits séchés, et a démarré un appui à la recherche de débouchés nouveaux pour l'entreprise.

De même, en Tanzanie, la SIDI a octroyé un prêt à un nouveau partenaire, MOCOA, association de 382 producteurs de cacao bio d'une région très enclavée, afin de financer leur campagne. La SIDI a aussi appuyé l'organisation pour l'élaboration de leur plan de trésorerie et de financement. Le prêt, de 26 000 €, a permis à MOCOA d'acheter la production aux membres dès la récolte, et a été remboursé en cours d'année.

La SIDI a enfin appuyé financièrement plusieurs OP dans des zones en crise : en Colombie, en Côte d'Ivoire, au Niger et à Madagascar (cf. pp 6-7) mais aussi au Liban, où elle a souhaité consolider les fonds propres de l'entreprise de commercialisation de produits du commerce équitable FTTL, dont elle est actionnaire depuis 2011, par un prêt complémentaire de 61 000 €.

Développer les Mutuelles de Solidarité

Afrique de l'Ouest (Sénégal, Mali, Burkina Faso), Afrique Centrale (RDC, Rwanda, Burundi), Haïti et Madagascar

La Mutuelle de Solidarité (Muso) est une organisation originale, élaborée par des paysans sénégalais en 1995 et diffusée ensuite par la SIDI dans d'autres pays, notamment en milieu rural enclavé où cette outil de finance communautaire pallie le manque d'IMF.

La Muso est un groupe de personnes d'une même localité ayant décidé de s'unir pour gérer un système d'épargne/crédit simple, souple et solidaire, articulé autour de trois caisses : une caisse verte recueille les cotisations, dont le montant accumulé constitue ensuite un fonds de crédit. Cette épargne est récupérable, notamment au moment de la retraite. Une caisse rouge recueille des cotisations non récupérables et sert de fonds de secours (incendie, maladie...). Enfin une caisse bleue peut (entre autres services) accueillir des refinancements externes pour renforcer les ressources du groupe.

Mis à part les règles concernant la sécurité des fonds (séparation des rôles, des caisses et des clés...), toutes les décisions sont prises en assemblée générale : fréquence et montant des cotisations, attribution de crédits...

En Haïti, la SIDI a effectué deux missions d'assistance technique auprès de KOFIP, organisation qui fédère 1200 Muso, en appui à l'organisation interne, de même qu'à la gestion comptable de leur portefeuille de refinancement.

Dans la région des Grands Lacs, la SIDI est fortement engagée dans le développement de l'outil, qui constitue souvent la seule possibilité d'accès à des services financiers en milieu

rural. Elle poursuit son travail d'appui à la structuration d'organisations promotrices de Muso, par le biais de plusieurs actions complémentaires. Au Burundi, elle assure des formations pour les animateurs de CAPAD et COPED, qui ensemble regroupent près de 450 Muso. Les deux organisations continuent de progresser dans le nombre de Muso accompagnées et dans la qualité de leur suivi. Dans l'est de la RDC, la SIDI accompagne le développement de réseaux de promoteurs de Muso, avec lesquels elle a réalisé des modules de formation, à destination de formateurs de ces réseaux, que ces derniers peuvent ensuite décliner localement auprès de leurs membres, représentant plus de 3000 Muso. Elle appuie aussi les organisations promotrices dans leur planification stratégique, dans le lancement de leurs programmes ; enfin, elle a assuré un appui comptable à la CCRD, structure de refinancement des Muso du Nord Kivu.

Au Burkina-Faso, la SIDI est très engagée dans la croissance importante du nombre de Muso : elle continue d'appuyer ASIENA, au sud, à qui elle a octroyé un nouveau prêt pour le refinancement des caisses bleues. Au nord, l'expérimentation conduite en 2011 par le réseau de caisses d'épargne-crédit UBTEC a porté ses fruits, en permettant aux groupes n'ayant pas accès aux caisses de développer leur Muso. La SIDI a appuyé la structuration du programme (organisation d'un atelier, rencontres avec ASIENA, appui à la mise en œuvre, organisation interne pour l'adéquation avec les caisses), et a octroyé à l'UBTEC un prêt en francs CFA de 150 000 €.



ADAPTATION DE L'OFFRE	2012	2011
Montant des prêts octroyés dans l'année	2 763 025 €	4 726 000 €
Dont % de prêts dédiés (en nombre)	45 %	46 %
Part des nouveaux prêts dédiés à (en nombre)* :		
Financement du moyen terme (> 3 ans)	0 %	9 %
Financement de l'investissement productif	11 %	0 %
Financement d'entreprises rurales	11 %	9 %
Financement de l'agriculture biologique	78 %	36 %
Financement des énergies renouvelables	0 %	9 %
Financement du commerce équitable	89 %	36 %
Nombre de MUSO accompagnées par les partenaires SIDI	5000	5000

* plusieurs réponses possibles

SIDI

Financer les filières rurales : Pro-rural en Bolivie

Pro-rural est une association bolivienne œuvrant dans le secteur de la microfinance et du développement rural, qui propose aux organisations de producteurs un soutien financier et technique dans le but de soutenir les économies rurales locales et créer des emplois. Pro-rural appuie également le renforcement des capacités des collectivités agricoles au niveau de la planification, de l'intégration du genre, de la microfinance et du marketing.

Plus précisément, Pro-rural développe une approche de l'appui aux organisations qui vise à :

- Appuyer, concevoir, promouvoir, renforcer les actions qui favorisent l'intégration des petits producteurs ruraux aux marchés grâce à des entreprises et/ou des initiatives économiques, de telle manière que les producteurs, entreprises ou organisations économiques paysannes puissent se partager les avantages et les possibilités offertes par les marchés locaux et internationaux. Dans la mesure où cette relation est fondée sur une situation où tout le monde gagne, ces interactions deviennent stables et dynamiques.
- Appuyer les petites et moyennes entreprises privées et sociales, avec une croissance importante de la demande pour les produits d'origine rurale et une approche de chaîne de valeur visant l'identification de produits nationaux dotés d'un potentiel de dynamisme et d'une capacité de coordination avec d'autres acteurs.
- Les services non financiers se posent comme un instrument d'accompagnement des entreprises/associations, en vue d'améliorer des aspects centraux de leur gestion et d'améliorer leurs capacités productives liées au savoir-faire agricole.
- Pro-Rural promeut enfin les alliances stratégiques horizontales et verticales, en cherchant des accords de complémentarité, de coordination et d'intégration des actions, des opérations et/ou des portefeuilles.

Elle a su développer des services financiers originaux et complémentaires de l'offre de microcrédits classiques, comme le quasi-capital, le micro capital-risque, le co-investissement, permettant de soutenir toute la filière agricole, de la production à la commercialisation. Son produit le plus innovant est le « risque partagé », fonds de roulement pour la collecte, la transformation et la commercialisation de produits d'origine rurale, de préférence biologiques, garanti par un contrat de commercialisation, et dont le coût pour le bénéficiaire dépend de la rentabilité finale du projet (distribution de dividendes) : c'est donc un produit qui partage à la fois le risque et le revenu entre Pro-rural et l'OP.

Fondée en 2000, Pro-Rural a effectué en 2009 une transition d'importance d'une organisation subventionnée vers une institution indépendante. Lors de l'exercice 2010, le point d'équilibre a été atteint et, depuis 2011, l'entité est pérenne, avec une capacité de générer des excédents qui lui permettent d'atteindre ses objectifs institutionnels

La SIDI a démarré une relation financière avec l'institution en 2012, pour appuyer spécifiquement son portefeuille de « risques partagés », par un prêt à 4 ans de 158 000 €, qui lui permet de renforcer indirectement la chaîne de valeur d'organisations de producteurs de tout le pays.

Créer des leviers d'appui

La SIDI cherche systématiquement à mobiliser d'autres institutions dans le soutien apporté à ses partenaires : d'abord pour promouvoir leur vision de la lutte contre l'exclusion financière, mais aussi pour obtenir pour eux des ressources financières complémentaires. En effet, les ressources de la SIDI, bien que stables et solidaires, ne suffisent pas à répondre seules aux besoins exprimés par les partenaires. Or ces acteurs de développement locaux, notamment ruraux, ont besoin de ressources (financements, subventions) pour financer leur développement, à l'heure où la plupart des bailleurs et investisseurs du secteur soutiennent avant tout des institutions déjà suffisamment rentables. En particulier, la SIDI investit dans des fonds de refinancement permettant de générer un effet de levier. Par ailleurs, pour répondre aux besoins spécifiques du monde rural, la SIDI a participé à la création de fonds d'investissement : FOPEPRO pour les pays andins, et FEFISOL pour l'Afrique.



Investir dans des outils de refinancement

TEMBEKA en Afrique du Sud, SMF EA en Afrique de l'Est, BMS au Mali, SINERGI au Niger, RED FASCO au Guatemala, FENACOP au Nicaragua, FORTALECER au Pérou, FRICS en Haïti, Fonds de garantie Palestine.
ACEROLA/FOPEPRO en Amérique Latine, SEFEA en Europe, FEFISOL en Afrique

La SIDI investit dans des fonds régionaux afin de répondre aux besoins de financement croissants des SFP et OP. Intervenir via de tels instruments « de second niveau », aux côtés de leurs fondateurs et d'autres investisseurs, permet en effet de prolonger son action :

- ils génèrent un effet de levier,
- ils permettent de mutualiser les risques,
- ils permettent de mieux connaître les acteurs de la zone d'intervention,
- enfin, ils permettent dans certains cas d'intervenir auprès de pays ou structures dans lesquels la SIDI n'est pas impliquée en direct.

En 2012, conformément à ses engagements, la SIDI a doublé son encours dans le capital de FEFISOL, fonds de refinancement d'IMF et OP africaines, en y investissant 1 071 000 € additionnels. FEFISOL, dont la SIDI est garante, est parvenue à lever 6,5 millions d'euros complémentaires, de la part de ses actionnaires existants (comme la SIDI), mais aussi de trois nouveaux investisseurs : Cushman Foundation (USA), Banca Etica (Italie), et la NEF (France),

qui lui ont permis de poursuivre la croissance de son portefeuille. Au 31 décembre, le fonds finance ainsi 19 clients, pour un total de 7,9 millions d'euros, qui sont investis à 84% en monnaie locale et à 53% en direction du monde rural. Parmi les nouveaux clients de FEFISOL, on peut compter SMT, et GGEM deux petites IMF de Sierra Leone qui interviennent respectivement en milieu rural et auprès des communautés ; la coopérative de riziculteurs FUCOPRI au Niger, ou encore CETZAM en Zambie (cf. p. 9) et la PAMF à Madagascar (cf. p. 17)

La SIDI est actionnaire fondatrice de FEFISOL (aux côtés d'Alterfin/Belgique et ETIMOS/Italie), et à ce titre, statutairement, a pour mandat d'instruire des demandes de financements pour le compte du fonds. De plus, la SIDI est garante, membre du conseil d'administration, et membre du comité d'investissement. C'est pourquoi l'équipe de la SIDI, salariés et bénévoles a consacré, en 2012, 846 jours de travail à FEFISOL

Travailler en réseaux et en alliances

En 2012, la SIDI a poursuivi sa démarche de travail en commun avec des partenaires du Nord : ses alliés, qui partagent sa vision du développement, notamment le CCFD-Terre Solidaire, et des bailleurs de fonds mobilisés pour l'appui à certains partenaires identifiés.

La SIDI et le CCFD-Terre Solidaire poursuivent le développement de partenariats communs, conformément à la volonté des deux institutions de travailler en meilleure complémentarité sur le terrain, dans une démarche liant financement, as-

sistance technique et subvention : en 2012, 27 partenariats bénéficient ainsi d'un appui commun, notamment ceux qui contribuent à la dynamique Muso.

Par ailleurs, en 2012, le travail de mobilisation de bailleurs de fonds au bénéfice de partenaires a représenté 21% du temps d'assistance technique de la SIDI (hors travail avec FEFISOL), qui est parvenue à négocier :

- 445 000 € de subventions, pour le bénéfice de neuf partenaires. Notamment COPED, au Burundi, qui a bénéficié de 70 000 € de la Caritas Espagne, KAYER au Sénégal (72 500 €), et le réseau africain MAIN, qui bénéficie depuis deux ans de l'appui de l'Agence Française pour le Développement.
- 900 000 € de prêts, pour le compte des IMF Crediflorida au Pérou, et KRK au Kosovo.

Enfin, la SIDI a maintenu son implication dans plusieurs réseaux, qui lui permettent d'échanger sur ses pratiques, de rencontrer d'autres acteurs, ou encore de développer des projets communs. En 2012, elle a :

- maintenu son appui au réseau MAIN dans sa recherche de financements (qui permettent de compléter les cotisations des membres pour la fourniture de services de formation). Elle a aussi participé aux conseils d'administration, en tant que seul membre non africain, poursuit son travail d'appui à la comptabilité et à la gestion des projets cofinancés du réseau, et développe avec ce dernier des programmes de formation.



EFFET DE LEVIER	2012	2011
Part de partenaires ayant bénéficié d'un effet de levier SIDI*	14%	9%
Montant de subventions obtenues grâce à l'intermédiation de la SIDI	444 415 €	559 822 €
Montant des prêts mobilisés grâce à l'intermédiation de la SIDI auprès d'alliés au Nord**	900 000 €	876 225 €
Nb jours dédiés à la recherche de financement complémentaires pour les partenaires**	151	154
Montant des nouvelles garanties engagées par la SIDI	295 388 €	35 000 €
Montant mobilisé localement auprès des banques	308 674 €	35 000 €
Soit un effet de levier de 1,04 (1 en 2011)		
Nb de clients finaux des faitières et fonds	834 727	722 356***
Nb d'emprunteurs actifs finaux	1 316 102	1 000 137
Nb de producteurs membres d'OP partenaires et autres bénéficiaires d'entreprises rurales	31 170	31 940

* Mobilisation de capital, prêt, garantie ou subvention par l'intermédiaire de la SIDI ;

** hors fonds fefisol et fopepro

*** changement de calcul

- Participé aux travaux de la Social Performance Task Force, réseau d'investisseurs sociaux en microfinance,
- Maintenu sa présence active aux instances d'INAISE, réseau mondial d'acteurs de l'économie sociale et solidaire (dont elle assure la présidence, et pour laquelle est organisé en 2012 le forum mondial à Paris), de la Fédération Européenne des Banques Ethiques et Alternatives, d'Epargne Sans Frontières et de Finansol.

SIDI Refinancer les services financiers en milieu rural : CAAP en Equateur

Depuis 1996, l'ONG Equatorienne Centro Andino développe un programme d'appui aux coopératives rurales d'épargne et de crédit, par le renforcement de leurs capacités et de leur autonomie, en travaillant :

- à la croissance de leur capital propre, par la captation de l'épargne locale,
- à former les équipes (finance, comptabilité) et les élus (coopérativisme, cadre légal),
- à l'accès aux ressources externes, notamment publiques,
- à l'amélioration de leur système de gestion.

Les coopératives ont progressivement gagné en crédibilité et en efficacité, et bénéficient d'une bonne image auprès de leurs membres, qui se sentent véritablement partie prenante et apprécient leurs services (sécurité de l'épargne, souplesse des crédits). Ainsi, entre 2006 et 2010, le projet est passé de 10 000 à près de 60 000 bénéficiaires, et la demande locale de crédit a fini par dépasser les capacités des coopératives (notamment au moment des semailles). C'est pourquoi le Centro Andino a décidé de créer en 2011 un outil de refinancement, la Cooperativa Alternativa de Acción Popular (CAAP), faitière qui regroupe aujourd'hui 17 coopératives.

La CAAP fournit aux membres des prestations d'assistance technique (gestion des risques, contrôle interne), mais aussi un service original d'épargne et de crédit : les dépôts à terme effectués par les coopératives sont rémunérés, et s'ajoutent aux fonds propres de CAAP, permettent à la faitière d'octroyer des crédits à ses membres, d'un montant qui peut atteindre 100 000 \$. En Equateur, les coopératives se refinancent habituellement à un taux compris entre 13 et 15% par an. Grâce à cette gestion coordonnée et solidaire de leur trésorerie, les membres de CAAP bénéficient de prêts à un taux attractif de 9%.

La SIDI a établi un premier contact avec le Centro Andino en 2010, via le fonds FOPEPRO, et dès la création de la CAAP a été sollicitée pour appuyer son développement. Elle a validé, en mars 2012, l'octroi d'un prêt de 200 000 \$ sur trois ans, qui renforce considérablement les ressources financières de la faitière. Elle a appuyé CAAP pour sa mise en conformité à la nouvelle loi « d'économie populaire et solidaire », qui régule et encadre plus sévèrement coopératives, et a exigé un travail sur les statuts, le manuel de procédures interne et les outils de reporting avec notamment la production pour chacune des membres d'un bilan social.

Assurer la viabilité institutionnelle et l'objet social des partenaires



Le rôle de la SIDI, en tant qu'investisseur social « patient », est d'accompagner durablement les SFP et OP partenaires afin qu'elles puissent fournir des services pertinents et fiables à leurs bénéficiaires. Elle veut donc les appuyer dans leur institutionnalisation, dans l'utilisation d'outils de suivi et de pilotage de leur activité, dans la définition de leurs priorités stratégiques, et veut enfin veiller à leur bonne gouvernance. Lorsque la SIDI est actionnaire, elle prend donc part aux instances de décision pour peser sur les choix qui engagent la politique générale. Cela implique donc pour la SIDI d'assurer une présence active dans les 30 conseils d'administration dont elle est membre (lorsqu'elle intervient en prise de participation, la SIDI demande systématiquement à être représentée aux instances), mais aussi de les préparer et de s'assurer de la mise en œuvre des décisions, aux côtés des autres administrateurs.

Participer pleinement aux organes de décision

Le mode de financement privilégié de la SIDI est la prise de participation, qui, outre le fait qu'elle permet des financements longs et bon marché, lui permet de disposer dans la gouvernance des partenaires d'un pouvoir clairement identifié. En effet l'investisseur dispose toujours d'un certain degré d'influence dans les structures qu'il finance, et il lui appartient d'en user en conscience et de manière transparente, ce qu'autorise la détention d'un siège au CA. En 2012, le travail de préparation et de représentation aux instances a représenté 20% du temps total de l'équipe dédiée aux partenaires, où la SIDI a poursuivi les objectifs suivants :

- maintenir la mission sociale et les objectifs fondateurs de l'organisation ;
- veiller à l'adéquation entre cette mission sociale et les pratiques effectives de l'institution ;
- collaborer à la définition et au suivi des priorités stratégiques, du plan de croissance et des niveaux de risque ;
- participer au bon fonctionnement du conseil d'administration et à la transparence des informations qui lui parviennent ;
- veiller à une bonne compréhension des relations de pouvoir et de contre-pouvoir au sein des instances de gouvernance et de direction ;
- veiller à la bonne adéquation entre les compétences des dirigeants et les besoins de la structure.

En 2012, la SIDI a notamment participé aux travaux du CA du CRG en Guinée, qui parvient à maintenir son activité de microfinance (notamment rurale) dans un contexte toujours

très difficile. Le CRG a finalisé son augmentation de capital en 2013, à laquelle la SIDI a participé. Elle a participé à résoudre une crise de gouvernance qu'a connu la FECECAV au Togo, qui opposait plusieurs actionnaires : dans ce cas complexe, sa position d'investisseur social lui a permis de se positionner en se concentrant sur l'objectif de consolidation de la structure. Au CA du fonds de refinancement SMF EA, elle a participé au recrutement d'un nouveau directeur, et poursuit ses travaux en comité de crédit. Enfin, elle a pleinement assumé sa fonction de présidence du CA de KRK au Kosovo, où elle a pu, avec l'équipe dirigeante, finaliser avec succès la sortie de crise de l'institution : KRK fut en 2012 une des deux seules IMF du pays à voir sa situation s'améliorer, et son changement de statut opéré l'année précédente lui permet d'anticiper sereinement l'évolution prévue du cadre légal de la microfinance dans le pays.

Par ailleurs, la SIDI s'efforce de sortir du capital de ses partenaires, dès qu'ils ont atteint un seuil de maturité suffisant, ou bien lorsque leurs objectifs ne cadrent plus avec sa vision, en veillant à préserver leur viabilité économique et institutionnelle. En 2012, elle a réalisé un diagnostic complet de l'IMF Indes au Chili, pour actualiser sa connaissance de l'institution, notamment au niveau financier, afin d'éventuellement négocier son retrait. De même, elle a finalisé un accord de sortie de Consolidar en Colombie, dont les objectifs ne cadrent plus avec la vision de la SIDI. Elle prépare enfin la cession de ses parts dans Banco Solidario en Equateur, d'Hattha Kaksekar au Cambodge et d'Akiba en Tanzanie – dans ce dernier cas, elle étudie le transfert de son capital à FEFISOL.

Accompagner les changements institutionnels

Le travail d'institutionnalisation effectué par la SIDI porte essentiellement sur deux objets :

- la transformation en structure indépendante d'un projet développé par un partenaire,
- la réflexion sur l'éventuelle évolution du cadre juridique d'un partenaire pour répondre à un problème précis (de fonctionnement, de conformité avec la loi...).

Dans les deux cas, le défi est de donner à la structure les bases d'une existence durable qui lui garantisse un bon fonctionnement, notamment vis-à-vis de ses parties prenantes : actionnaires, salariés, clients.

En 2012, elle a notamment participé à la mise en conformité de CAAP en Equateur vis-à-vis de la nouvelle loi encadrant le secteur (cf. p. 15). A Madagascar, suite à un processus qu'elle appuie depuis 2009, l'entreprise Nutrizaza a été formellement créée, et conformément à ses engagements la SIDI a pris

24% des parts du capital. Nutrizaza est une entreprise sociale de production et de distribution de compléments alimentaires pour enfants, dans un pays où la malnutrition infantile est sévère : son originalité tient d'une part dans l'utilisation de produits locaux, et d'autre part dans un circuit de distribution adapté aux difficultés des familles, avec un réseau d'animatrices qui fournissent quotidiennement des rations déjà préparées dans leur quartier.

Enfin, en Palestine, l'autorité bancaire a soumis les IMF à un nouveau règlement, qui pour mieux réguler le secteur les oblige notamment à changer de statut et à se doter de 5 millions de dollars de capital. Dans un environnement très difficile et instable, les ONG de microfinance locales éprouvent beaucoup de difficultés à s'y conformer. Avec l'appui technique de la SIDI ainsi qu'un appui à la recherche d'investisseurs, matérialisé par un atelier à Paris, ACAD a pu finaliser en 2012 son plan de transformation institutionnelle : elle sera en 2013 la première institution à passer sous le nouveau régime. Dans ce cadre, la SIDI s'est engagée à convertir son prêt en capital et à apporter 100 000 \$ complémentaires.

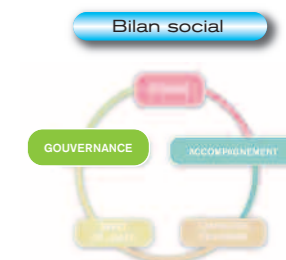
FEFISOL

Participer au capital d'une IMF : PAMF à Madagascar

La PAMF (Première Agence de MicroFinance) est une institution malgache qui intervient essentiellement en milieu rural (70 % de sa clientèle), et propose des services d'épargne et de crédit aux individus, aux groupes ruraux et aux TPE, notamment dans la région enclavée du Nord-Ouest. Créée en 2006 par la fondation Aga Khan pour pérenniser et compléter un programme de développement dans la zone, la PAMF a connu une croissance importante depuis lors, et comptait fin 2011 plus de 15 000 épargnants et 20 000 emprunteurs.

La SIDI a démarré un partenariat avec la PAMF en 2011, avec pour objectif de participer à une augmentation de capital. Après une période de dialogue de près d'un an, pendant laquelle la fondation Aga Khan et la SIDI ont constaté leurs valeurs communes, la fondation a accepté la proposition de la SIDI de faire rentrer FEFISOL à ses côtés comme second actionnaire institutionnel de la PAMF : la SIDI étant déjà très engagée à Madagascar, y compris en tant qu'actionnaire d'une autre IMF, la SIPEM, il est en effet apparu que le fonds FEFISOL était mieux à même de financer la PAMF à hauteur de l'augmentation de capital envisagée, soit près de un million d'euros.

Après instruction de la proposition, le comité d'investissement de FEFISOL a approuvé en avril 2012 l'entrée du fonds au capital de la PAMF, qui répond à son objectif d'appuyer le développement de services financiers en milieu rural, dans un pays où la microfinance se concentre en milieu urbain. Avec 16,87 % du capital FEFISOL a obtenu deux postes au conseil d'administration, ce qui lui permettra de peser dans la gouvernance. Grâce à cet appui financier et institutionnel, la PAMF prévoit ses premiers bénéfices pour l'année 2013, malgré la crise politique et économique que connaît le pays.



GOUVERNANCE	2012	2011
Nombre de partenaires où la SIDI participe à la réflexion stratégique	25	24
Soit 25 % du nombre total de partenaires		
Nombre de partenaires où la SIDI est présente au CA	30	30
Nombre de jours dédiés à la gouvernance	324	397
Dont 247 (contre 274 en 2011) pour la participation aux CA		
Nombre jours dédiés à l'institutionnalisation	16	55
Cela concerne 6 partenaires contre 6 en 2011		

DONNEES COMPLEMENTAIRES

	2012	2011
♦ Part des partenaires en zones en crise	44 %	36 %
Dont 80% pour conflits politiques (90% en 2010)		
♦ Part des partenaires ayant diminué leur taux d'intérêt ces 3 dernières années	0 %	8 %
Le t.i. est resté stable pour 92 % des partenaires (76% en 2010)		

Données financières		
Total encours crédit IMF	570 M€	525 M€
Total encours épargne IMF	467 M€	454 M€
Total bilan partenaires	1,1 MME	1,1 MME
♦ Part de partenaires ayant augmenté leurs fonds propres dans l'année	81 %	87 %
♦ Part de partenaires ayant réalisé un résultat positif dans l'année	75 %	67 %
♦ Part OP/ER ayant amélioré leur CA dans l'année	50 %	40 %
♦ Partenaires ayant une politique concernant la dimension sociale	91%	76 %

Etats Financiers 2012

Bilan de la SIDI au 31 décembre 2012 en milliers d'euros

ACTIF	2012	2011	PASSIF	2012	2011
Actif immobilisé			Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					
Logiciels	-	7			
Immobilisations corporelles			Capital	15 400	13 000
Installations, agencements	16	34			
Matériel de bureau et informatique	12	14	Réserves		
			Réserve légale	610	600
Immobilisations Financières			Autres réserves	466	407
Participations	7 408	6 371			
Prêts	5 994	5 700	Résultat de l'exercice	271	69
Autres immobilisations financières	55	55			
dont SEFEA : 50					
Intérêts courus sur prêts	17	11	TOTAL (I)	16 746	14 077
TOTAL (I)	13 502	12 193			
Actif circulant			Provisions		
CREANCES			Provisions pour litiges	48	48
Clients	46	44	Provisions pour risques	4	5
Client : CCFD - Terre solidaire	100	16	Autres provisions	181	186
Autres : subventions, Etat	961	1 273	TOTAL (II)	233	239
Débiteurs divers	274	106	DETTES		
			Actionnaires - CCA	33	941
			Actionnaire - SIDI GESTION	10	10
			CCFD - Fonds d'Investissement Rural	1 000	1 000
			FID - Fonds de garantie	2 539	2 568
			CCA - Personnes morales	874	874
			CCA - Personnes physiques	135	-
			Emprunts	1 666	1 305
			Sous-total Dettes à long terme	6 256	6 697
Valeurs mobilières de placement	8 308	8 146	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65	51
Disponibilités	1 770	1 164	Dettes fiscales et sociales	343	321
Caisse	5	6	Autres dettes	29	222
			Sous-total Dettes courantes	437	594
Comptes de régularisation			Comptes de régularisation		
Charges constatées d'avance	21	16	Produits constatés d'avance	1 320	1 293
Ecart de conversion Actif	4	5	Ecart de conversion Passif	-	70
TOTAL (II)	11 491	10 777	TOTAL (III)	8 013	8 655
TOTAL GENERAL (I à II)	24 992	22 970	TOTAL GENERAL (I à III)	24 992	22 970

La S.A. SOFIDEEC BAKER TILLY, commissaire aux comptes, membre de la CRCC de Paris, représentée par le commissaire aux comptes Jea-Yves MACE, a certifié sans réserve les comptes annuels de la SIDI, clos au 31 décembre 2012.

Compte
de résultat de la SIDI
au 31 décembre 2012,
en milliers d'euros

	au 31/12/2012	2011
Chiffre d'affaires		
Prestations CCFD-Terre Solidaire	1 274	1 284
Cofinancements	8	159
Cofinancements - FEFISOL	10	-
Prestations Export	14	10
Prestations FEFISOL	142	216
Autres prestations	0	-
Autres produits du portefeuille	10	-
Autres produits	26	20
Reprise prov. & transfert de charges	123	52
Produits d'exploitation	1 606	1 741
Charges d'exploitation courante	634	726
Frais de personnel	1 473	1 304
Dotations aux amortissements	43	32
Dotations pour charges	6	7
Dotations sur créance	-	8
Subventions accordées	8	147
Prestations de service - FEFISOL	10	-
Autres charges	25	22
Charges d'exploitation	2 198	2 245
Résultat d'exploitation	-592	-504
Revenus du portefeuille (prêts et participations)	778	474
Revenus de placement	52	66
Revenus du F.I.D.	109	68
Gains de change	122	47
Reprise de provisions	172	246
Autres produits	1	10
Produits financiers	1 235	912
Dotations pour risques financiers - Ecart Conversion	4	5
Dotations pour risques financiers	-	124
Dotations pour risques financiers, participation	196	12
Provisions sur créances	-	19
Intérêts sur emprunts	20	19
Pertes sur prêt	25	19
Pertes sur participation	14	100
Pertes sur créance	-	199
Cessions actions - Valeur Mobilière Placement	63	14
Pertes de change	27	116
Autres charges	20	59
Charges financières	371	685
Résultat financier	864	228
Produits exceptionnels	0	698
Charges exceptionnelles	1	353
Résultat exceptionnel	-1	345
Impôts sur le résultat	-	-
Résultat net	271	69

INSTANCES AU 7 JUIN 2013

Comité de Gérance

- Christian SCHMITZ,
Directeur Général de la SIDI et Gérant
- Geneviève GUENARD
Gérant
- Xavier RICARD
Gérant

Conseil de surveillance

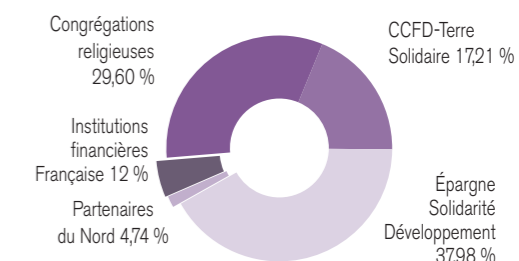
- Gérard BITSCH,
- Caisse des Dépôts et Consignations, représentée par Mohamed Ali MZALI
- Congrégation des Filles de Jésus, représentée par Sœur Marie-Yvonne FONTAINE
- Congrégation des Filles du Saint-Esprit, représentée par Sœur Françoise BEAUMONT
- Congrégation Sainte Clotilde, représentée par Sylvie ROUSSET
- Crédit Coopératif, représenté par Laurence MORET
- Paul DERAM,
- Epargne Solidarité Développement, représentée par Bruno CHAIGNE
- Marc RAFFINOT,
- SOS Faim Luxembourg, représenté par François LEGAC
- Christian WEEGER,

Comité de Concertation et d'Orientation

L'article 21 des statuts de la SIDI prévoit l'existence de ce Comité composé d'actionnaires significatifs, et dont le but est de s'associer à l'élaboration du plan stratégique et de la charte éthique de la société, de même que de veiller au respect de cette charte. Il est composé de :

- Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement – Terre Solidaire, représenté par Guy AURENCHÉ (Président du Comité) et Pierre-Yves CROCHET-DAMAIS
- Congrégation des Filles de Jésus de Kermaria, représentée par Sœur Marie-Yvonne FONTAINE
- Congrégation des Filles du Saint-Esprit, représentée par Sœur Françoise BEAUMONT
- Congrégation Sainte Clotilde, représentée par Sœur Brigitte VERMESSE
- Congrégation des Sœurs Auxiliatrices, représentée par Sœur Marie-Thérèse GAUD
- Congrégation des Sœurs de Marie Auxiliatrice, représentée par Sœur Marie-Elise AMIEL
- Epargne Solidarité Développement, représentée par Anne-Marie BRETHON
- SIDI-Gestion SAS, représentée par Martial LESAY

Répartition du capital de la SIDI, 15,4 millions d'euros au 31 décembre 2012



Circuit de l'argent solidaire

ICI

LÀ-BAS

Citoyens solidaires

Alliance du Nord

Partenaires du Sud

Bénéficiaires



SOLIDARITÉ INTERNATIONALE
POUR LE DÉVELOPPEMENT
ET L'INVESTISSEMENT

12 rue Guy de la Brosse
75005 Paris
tél. : 33(1)40 46 70 00
fax : 33(1) 46 34 81 18
info@sidi.fr

www.sidi.fr